



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486

Affiliée à la FCF sous le n° 30817 SIREN 841 481 625 SIRET 84148162500017

Société colombophile : E2C - Entente Colombophile de Camargue

11, avenue Pasteur – 30740 LE CAILLAR

Tel. 06 26 71 29 11

Email : [ententecolombophiledecamargue@gmail.com](mailto:ententecolombophiledecamargue@gmail.com)

Site web : [www.lecolombiercailaren.fr](http://www.lecolombiercailaren.fr)

## Et si on parlait du bénévolat colombophile ?

Le bénévolat constitue l'ossature même de toutes nos associations, qu'elles soient sportives, généreuses, sociales ou de loisirs.

En colombophilie également, le bénévolat est la clé de voûte de tous nos clubs, et à l'heure où les bilans sont d'actualité, à l'heure aussi où la prospective électorale est particulièrement présente dans les esprits de vos responsables, partout, dans toutes les structures, clubs ou ententes, il convient de s'interroger sérieusement sur la valorisation que nous mettons en place en direction de nos bénévoles.

Par passion de la pratique de notre sport, nous devons faire en sorte que de plus en plus de gens, des jeunes surtout, rejoignent nos structures, c'est uniquement par eux, et leur engagement bénévole, que nos clubs peuvent exister.

Il n'y a pas de grande ou de moins grande structure ! Mais reconnaissons que celles et ceux qui offrent leur temps comme un pèlerinage dans un club sans trop de moyens sont d'autant plus admirables que leurs efforts sont d'autant plus difficiles. Or force est de constater que de moins en moins de volontaires se présentent pour participer aux actions de ces mêmes clubs.

Tous ces clubs soi-disant de moyenne importance, parfois dans l'ombre, où qu'ils soient dans l'intérieur de nos territoires, méritent toute notre admiration pour inculquer les véritables valeurs de la Colombophilie à leur jeunesse en recherche de repères.

Entente  
Colombophile  
de Camargue



06 26 71 29 11  
[www.lecolombiercailaren.fr](http://www.lecolombiercailaren.fr)





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486

Affiliée à la FCF sous le n° 30817 SIREN 841 481 625 SIRET 84148162500017

Société colombophile : E2C - Entente Colombophile de Camargue

11, avenue Pasteur – 30740 LE CAILAR

Tel. 06 26 71 29 11

Email : [ententecolombophiledecamargue@gmail.com](mailto:ententecolombophiledecamargue@gmail.com)

Site web : [www.lecolombiercailaren.fr](http://www.lecolombiercailaren.fr)

Toutes ces associations si nombreuses, si tributaires du bénévolat, doivent être reconnues, encouragées dans leurs actions parfois sans éclat, sans hommages, mais réelles.

C'est là l'esprit que j'ai toujours voulu impulser à notre propre association. Nous avons le devoir de valoriser cette promotion locale, mais il faut aussi que chacun, d'où qu'il soit pour permettre cet accompagnement comme il se doit, ait en tête d'être force de propositions, sportives, généreuses, sociales ou de loisirs aussi.

A cette seule condition, depuis la structure associative la plus isolée jusqu'à celle jouxtant les cités colombophiles les plus importantes, ou loin dans les terres, personne ne pourra prétendre être oublié. Si favoriser le bénévolat demeure un devoir, sa reconnaissance nécessite aussi un engagement réciproque. Sans cet engagement et sans cette reconnaissance, la Colombophilie sportive serait bien peu de choses !

Il y a, même en interne de nos territoires, des structures associatives exemplaires. Elles ont le devoir de se manifester, d'être incitatives dans leurs projets s'appuyant toujours sur un bénévolat engagé et non sur des moyens coûteux et toujours dépendants.

Nous aussi, sachons les valoriser.

Paul-Eduard DESPIERRES,

Président

[ententecolombophiledecamargue@gmail.com](mailto:ententecolombophiledecamargue@gmail.com)

06 26 71 29 11

